

QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2025

Unité de Gestion d'Exploitation :
0120079 - RODEZ AGGLOMERATION

Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

ARS Occitanie - ARS Occitanie
Délégation départementale de l'Aveyron
- 4 rue de Paraire
12000 RODEZ

Téléphone : 05 65 73 69 44 - Courrier : ars-oc-dd12-ngas@ars.sante.fr - Site : <null>

Sommaire

Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine	3
Partie A : Informations sur les installations de l'unité de gestion	6
Organisation de l'alimentation en eau	6
Données sur les ressources de l'unité de gestion	7
Graphiques d'évolution des concentrations en nitrates sur les ressources de l'UGE ayant fait l'objet d'analyses au titre du contrôle sanitaire sur 3 ans	9
Données sur la production de l'unité de gestion	13
Données sur les unités de distribution de l'unité de gestion	15
Partie B : Qualité de l'eau distribuée par unité de distribution	16
UDI RODEZ SUD - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2025	17
UDI RODEZ SUD - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2025	21
UDI RODEZ SUD - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2025	22
UDI RODEZ NORD - BEL-AIR - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2025	23
UDI RODEZ NORD - BEL-AIR - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2025	27
UDI RODEZ NORD - BEL-AIR - Liste des dossiers de non-conformité en 2025	30
UDI RODEZ NORD - BEL-AIR - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2025	31
Partie C : Bilan à l'échelle de l'unité de gestion	32
Qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion	32
Qualité physico-chimique par installation de l'unité de gestion	33
Conclusion générale sur l'unité de gestion	34
Signature du document	37
Annexes	38
Liste des sigles	39
Informations sur les Points de Surveillance	40
Modélisation des réseaux d'eau potable dans le cadre du contrôle sanitaire	44
Tableau de modélisation du réseau amont des UDI de l'UGE	46

Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

La qualité bactériologique

Pour la santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine est une préoccupation majeure.

Elle est évaluée par la recherche de germes naturellement abondants dans l'intestin des hommes et des animaux.

La présence de ces germes dits "témoins de contamination fécale" dans l'eau laisse suspecter la possibilité de présence de micro-organismes dangereux pour l'homme (pathogènes).

L'appréciation de la qualité bactériologique de l'eau délivrée par une unité de distribution est réalisée à partir de la proportion, exprimée en pourcentage, du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses effectuées dans l'année (sur trois ou cinq années s'agissant des petites UDI).

La présence de germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou l'insuffisance de la chaîne captage - traitement - stockage - distribution.

En prévention, il est obligatoire réglementairement, de préserver les points de captage par des périmètres de protection. Il est également nécessaire d'envisager la désinfection pour les points d'eau vulnérables.

L'entretien et l'exploitation des réservoirs et des réseaux doivent aussi prendre en compte la prévention des contaminations bactériologiques. Les précautions à prendre concernent notamment, la désinfection des ouvrages après l'entretien annuel obligatoire des réservoirs, et avant remise en service lors de travaux.

La qualité physico-chimique

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent principalement ceux en relation avec la composition naturelle des eaux. Ce sont des éléments tels que le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates qui participent majoritairement à la minéralisation totale de l'eau. La dureté, exprimée en degrés français, représente la teneur en calcium et en magnésium. A partir de 20°F environ, et en fonction de la température, l'eau est susceptible d'être entartrante (dépôt de calcaire).

D'autres éléments, également non toxiques en deçà de certaines concentrations, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur et la formation de dépôt. C'est le cas du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc, du phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites et ammoniac) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource. Leur forte concentration peut présenter des risques sanitaires particuliers, notamment pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Le fluor est un cas particulier puisqu'une concentration voisine de 1 mg/L est favorable à la prévention des caries dentaires alors que des concentrations supérieures peuvent entraîner des effets néfastes pour la santé (au-delà de 2 à 3 mg/L).

Les paramètres organoleptiques sont destinés à évaluer l'aspect de l'eau (turbidité), l'odeur et la saveur ainsi que la couleur.

Les éléments toxiques sont représentés par les pesticides, les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées et de la durée de consommation, sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

Par ailleurs, des mesures sont effectuées sur le terrain afin de connaître la concentration en désinfectant résiduel dans l'eau du réseau (si un traitement au chlore est réalisé), la température de l'eau, le pH (acidité ou basicité de l'eau), la conductivité (évaluation de la minéralisation). Un pH acide (inférieur à 6,5) et/ou une faible minéralisation (conductivité inférieure à 200 microS/cm) sont les signes d'une eau pouvant être agressive, c'est à dire capable de dissoudre les métaux avec lesquels elle est en contact prolongé. Cet aspect peut présenter un risque indirect pour la santé en présence, par exemple, de canalisations en plomb.

L'organisation du contrôle sanitaire

L'eau potable est un des produits alimentaires les mieux contrôlés.

Outre l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en oeuvre par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce contrôle s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence, le type de contrôles et d'analyses sont fixés par le Code de la Santé Publique et sont adaptés à l'origine et la nature des eaux, aux traitements mis en oeuvre et à l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par des laboratoires agréés par le Ministère de la Santé.

En cas de dépassement de normes, l'exploitant est immédiatement informé et doit prendre les mesures de correction nécessaires. Les mesures prises peuvent aller dans les cas les plus graves, jusqu'à recommander la non utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables, gestionnaires et consommateurs.

Le présent document constitue le bilan de qualité établi annuellement par l'ARS et adressé au maître d'ouvrage et à l'exploitant. Il est communicable au public.

Information des usagers

Les informations sur la qualité de l'eau (bilan annuel et/ou synthèse annuelle), adressées par l'ARS, doivent être affichées en mairie.

De plus, l'ensemble des résultats d'analyses doit pouvoir être consulté par tout usager qui en fait la demande.

Les éléments essentiels du bilan de qualité font l'objet d'une synthèse établie par l'ARS à joindre à chaque facture d'eau.

De plus, en cas de risque sanitaire particulier lié à la qualité de l'eau, une information des usagers doit être faite sans délai, par l'exploitant et/ou le responsable des installations. Cette information est également à réaliser pour les eaux agressives, pour les eaux régulièrement contaminées sur le plan bactériologique ou pour les eaux présentant des pollutions particulières.

L'ensemble des résultats d'analyses du contrôle sanitaire est accessible sur le site internet du Ministère chargé de la santé à l'adresse: <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>. Les notes synthétiques de qualité par UDI sont disponibles à l'adresse: https://carto.atlasante.fr/1/ars_metropole_udi_infofactures.map.

Recommandations de consommation

Plomb et métaux

Le plomb est un toxique dont il convient de limiter l'accumulation dans l'organisme. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail), de ne pas utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments pendant une ou deux minutes d'écoulement. Une vaisselle préalable (voire une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante dans la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb (canalisations internes des habitations jusque dans les années cinquante, branchements publics jusque dans les années soixante). A ce titre, le remplacement des branchements publics en plomb est une obligation pour les responsables de réseaux, avec un délai de réalisation échu au 25 décembre 2013.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau. Les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne doivent utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations intérieures de l'établissement.

Fluor

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque la concentration en fluorures dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/L : demander conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Légionelles

Afin de réduire les risques de développement de bactéries et en particulier des légionelles au niveau des réseaux d'eau chaude sanitaire, il est recommandé de maintenir la température de production d'eau chaude sanitaire à 50°C minimum et à 55°C maximum au point d'usage (douche...) pour éviter tout risque de brûlure. Il est également fortement conseillé de vidanger et de détartrer régulièrement les ballons d'eau chaude, ainsi que de nettoyer et de détartrer les pommes et flexibles de douches, et les filtres de robinet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).

Les normes de qualité de l'eau de consommation

Le programme de contrôle sanitaire et les normes de qualité applicables sont issus de directives européennes retranscrites en droit français, notamment par des arrêtés modifiés du 11 janvier 2007. Les normes de qualité font l'objet de 2 types d'exigences.

Les limites de qualité

Les limites de qualité concernent les paramètres dont la présence dans l'eau présente des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que des substances chimiques tels que les nitrates, les pesticides, certains métaux et solvants chlorés, les hydrocarbures polycycliques (HAP) et les sous-produits de la désinfection de l'eau.

L'eau destinée à la consommation humaine doit être conforme aux limites de qualité.

Les références de qualité

Les références de qualité concernent des paramètres indicateurs de qualité témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution. Sans incidence directe sur la santé aux concentrations normalement présentes dans l'eau, ces substances peuvent mettre en évidence un dysfonctionnement des installations et/ou être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur.

L'eau destinée à la consommation humaine doit satisfaire aux références de qualité.

Les valeurs indicatives

Les valeurs indicatives concernent des paramètres chimiques pour lesquels il n'existe pas d'exigences de qualité définies dans la législation européenne. Elles permettent d'évaluer la qualité de l'eau et de gérer la présence de ces paramètres. Ces valeurs concernent aujourd'hui uniquement les métabolites de pesticides non pertinents après évaluation de l'Anses (valeur indicative : 0,9 microgramme/L). À terme, d'autres paramètres pourraient être intégrés avec des valeurs indicatives.

L'eau destinée à la consommation humaine doit satisfaire aux valeurs indicatives.

Les valeurs de vigilance

Les valeurs de vigilance concernent des paramètres d'intérêt ou des paramètres dits « émergents », qui constituent un sujet de préoccupation sanitaire (perturbateurs endocriniens suspectés, médicaments, microplastiques, ...). Ces paramètres font l'objet d'une surveillance dans le cadre d'un mécanisme de vigilance qui permet d'organiser un suivi et d'acquérir des connaissances sur ces paramètres.

Si ces valeurs ne sont pas respectées, la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau doit réaliser une surveillance de ces paramètres et/ou mettre en place des mesures correctives.

Partie A : Informations sur les installations de l'unité de gestion

Organisation de l'alimentation en eau

Unité de gestion et d'exploitation

La distribution de l'eau potable est un service public mis en oeuvre par la commune ou un regroupement de communes, maître d'ouvrage des installations. L'exploitation du service peut-être réalisée soit en régie communale, syndicale ou communautaire, soit confiée par délégation de service public à une entreprise privée.

Une unité de gestion est caractérisée par un même maître d'ouvrage et un même exploitant.

Description sommaire d'un système d'alimentation en eau

Un système d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes définies d'amont en aval :

1. L'origine de l'eau :

Il s'agit de la ressource : captage ou mélange de captages qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...).

Les prélèvements effectués sur les captages caractérisent l'eau brute avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. La production d'eau

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filrière de traitement complète). Dans quelques cas, certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées.

Les prélèvements effectués caractérisent l'eau mise en distribution aux abonnés : ils sont réalisés en sortie de station de traitement-production ou au point de mise en distribution (premier abonné du réseau).

3. La distribution de l'eau

Une unité de distribution est un réseau caractérisé par une même unité technique, une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitants et maîtres d'ouvrage.

Les prélèvements effectués sur l'unité de distribution sont représentatifs de la qualité de l'eau desservie aux usagers.

Données sur les ressources de l'unité de gestion

Situation administrative des captages

Rappels réglementaires :

L'instauration et le respect des périmètres de protection autour des captages d'eau destinée à la consommation humaine est une obligation légale ancienne. Créée par la première loi sur l'eau du 16 décembre 1964 pour tout nouveau captage, cette obligation a été étendue, par la seconde loi sur l'eau du 2 janvier 1992, aux captages créés avant 1964 qui ne bénéficient pas d'une protection naturelle et à tous les captages par la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage du captage.

Les périmètres de protection sont instaurés lorsqu'un arrêté de déclaration d'utilité publique a été signé par le Préfet. Les documents d'urbanisme doivent être mis en compatibilité avec les prescriptions de la déclaration d'utilité publique.

Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur est fourni en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 relatifs aux rapports annuels sur le prix de la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

Règles de calcul :

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- 0% Aucune action.
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours.
- 40% Avis de l'hydrogéologue agréé signé.
- 50% Dossier recevable déposé en préfecture.
- 60% Arrêté préfectoral signé.
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005.
- 100% Procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

Pour atteindre 100%, la collectivité doit mettre en oeuvre une surveillance effective et pérenne du respect des prescriptions de l'arrêté de déclaration d'utilité publique instaurant les périmètres de protection réglementaires autour de ce captage. Il est demandé qu'un bilan annuel de cette surveillance soit transmis à l'Agence Régionale de Santé pour justifier de cette surveillance.

Le tableau ci-dessous résume la position administrative des captages alimentant l'unité de gestion.

Gestionnaire du ou des captages : RODEZ AGGLOMERATION

Descriptif du ou des captages				Situation administrative				Indicateur d'avancement
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Etat de la procédure	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP	Indice de protection
SOURCE DE FAJOLLE	SOURCE (PONCTUEL OU DRAINS < 8 M)	CASTELNAU-PEGAYR OLS	09088X0023	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %
SOURCE DE BOULDOUYRE	SOURCE (PONCTUEL OU DRAINS < 8 M)	CASTELNAU-PEGAYR OLS	09095X0010	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %
SOURCE DE POULZINIERES	CHAMP CAPTANT COMPLEXE	CASTELNAU-PEGAYR OLS	09095X0009	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %
SOURCE DE FONDURE	SOURCE (PONCTUEL OU DRAINS < 8 M)	CASTELNAU-PEGAYR OLS	09095X0012	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %
SOURCE DE VOLTACH	SOURCE (PONCTUEL OU DRAINS < 8 M)	CASTELNAU-PEGAYR OLS	09095X0013	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %
SOURCE DES BOIS	SOURCE (PONCTUEL OU DRAINS < 8 M)	CASTELNAU-PEGAYR OLS	09095X0017	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %
SOURCE DE MALEVIELLE 1	SOURCE (PONCTUEL OU DRAINS < 8 M)	CURAN	09088X0025	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %
POMPAGE DU SARRET	POMPAGE EN LAC	PONT-DE-SALARS	09083X0014	Procédure en cours				20 %
FORAGE DE MAURIAC	FORAGE (+ 8 M)	SAINT-LAURENT-DE-L'EVEZOU	09091X0012	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %
SOURCE DE MAURIAC	SOURCE (PONCTUEL OU DRAINS < 8 M)	SAINT-LAURENT-DE-L'EVEZOU	09091X0009	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %
LE CLAUX	SOURCE (PONCTUEL OU DRAINS < 8 M)	SALLES-CURAN	09088X0022	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %
SOURCE DE MALEVIELLE 2	SOURCE (PONCTUEL OU DRAINS < 8 M)	SALLES-CURAN	09088X0024	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %

Gestionnaire du ou des captages : RODEZ AGGLOMERATION

Descriptif du ou des captages				Situation administrative				Indicateur d'avancement
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Etat de la procédure	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP	Indice de protection
SOURCE DE MALEVIELLE 3	SOURCE (PONCTUEL OU DRAINS < 8 M)	SALLES-CURAN	09088X0031	Procédure terminée (captage public)	26/01/2006	12/12/2007	19/05/2008	80 %

Gestionnaire du ou des captages : SM DES EAUX DU LÉVÉZOU SÉGALA

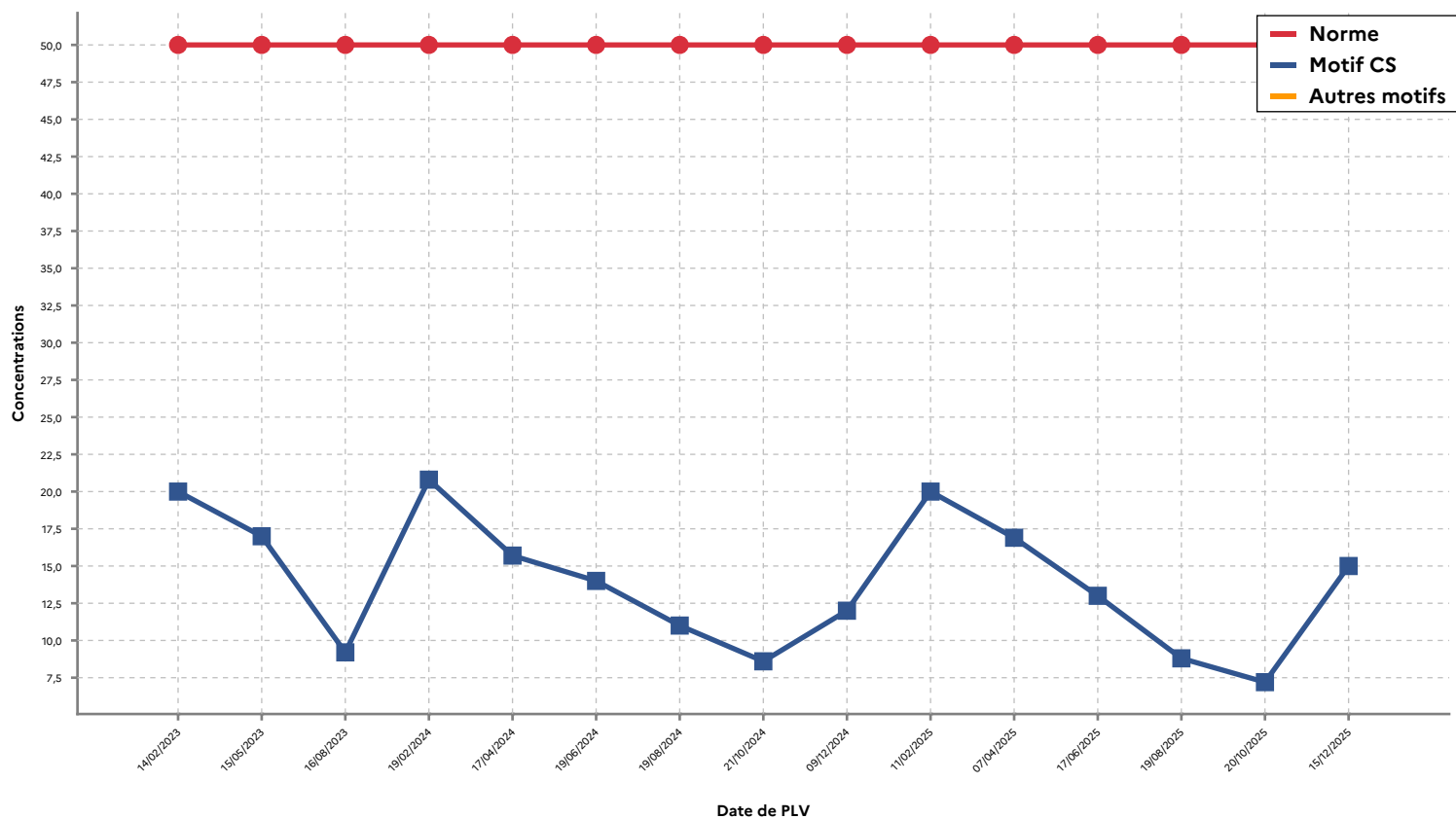
Descriptif du ou des captages				Situation administrative				Indicateur d'avancement
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Etat de la procédure	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP	Indice de protection
BAGE	POMPAGE EN LAC	PONT-DE-SALARS	09083X0013	Procédure terminée (captage public)	17/02/2016	14/04/2022	21/06/2022	80 %
VIOULOU	PRISE D'EAU EN RIVIERE	TREMOUILLES	09082X0008	Procédure terminée (captage public)	17/02/2016	14/04/2022	14/06/2022	80 %

Gestionnaire du ou des captages : SMAEP MONTBAZENS-RIGNAC PRODUCTION

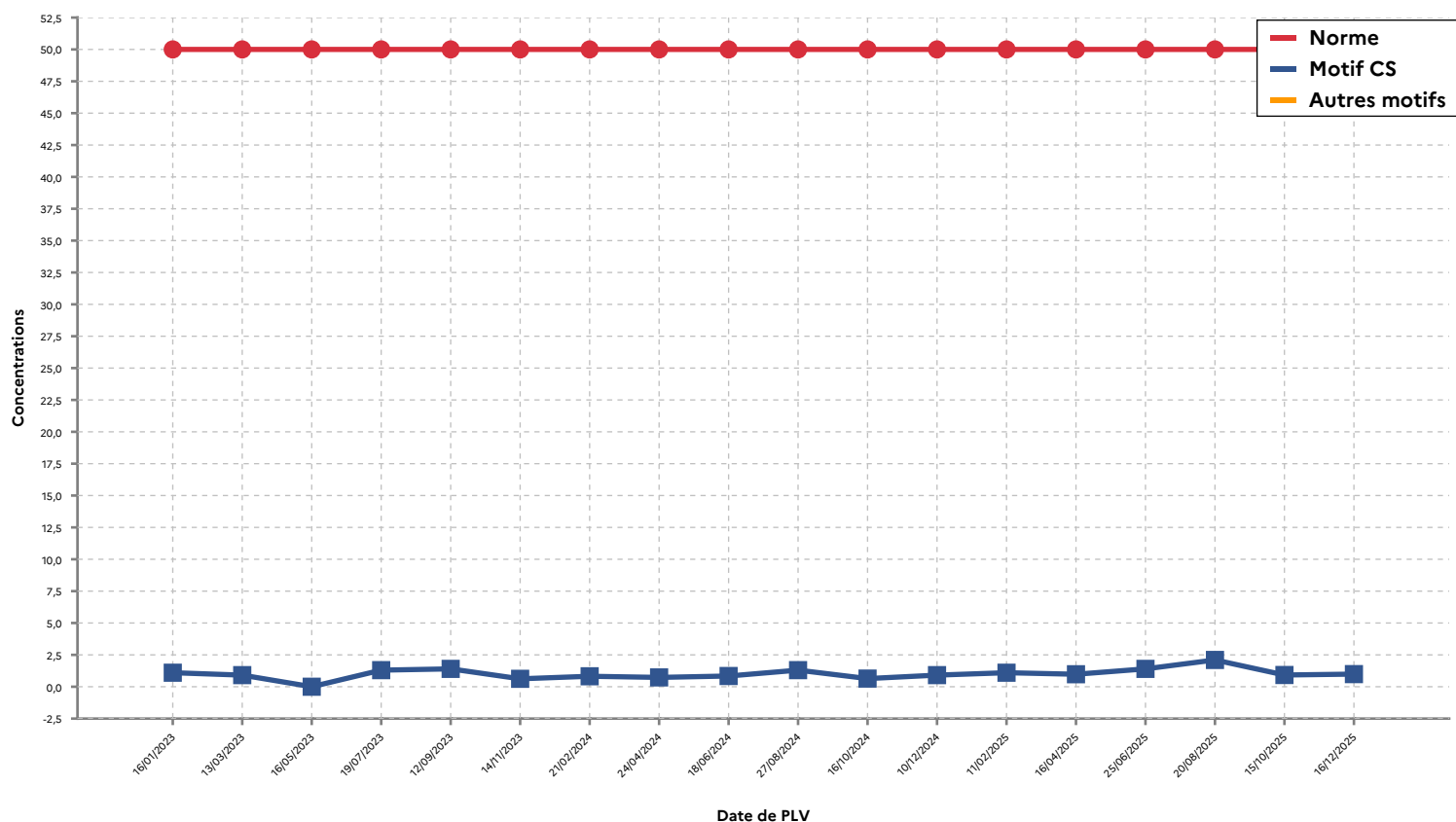
Descriptif du ou des captages				Situation administrative				Indicateur d'avancement
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Etat de la procédure	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP	Indice de protection
LES BRASSES - BORALDE	PRISE D'EAU EN RIVIERE	CONDOM-D'AUBRAC	09611X0001	Procédure terminée (captage public)	06/09/2000	20/05/2009	03/07/2009	80 %
PRISE D'EAU LOT	PRISE D'EAU	LASSOUTS	08611X0002	Procédure terminée (captage public)	15/12/2021	09/01/2024	15/01/2024	60 %
LES TOUZES - BORALDE	PRISE D'EAU EN RIVIERE	SAINT-CHELY-D'AUBRAC		Procédure terminée (captage public)	07/09/2000	20/05/2009	03/07/2009	80 %

Graphiques d'évolution des concentrations en nitrates sur les ressources de l'UGE ayant fait l'objet d'analyses au titre du contrôle sanitaire sur 3 ans

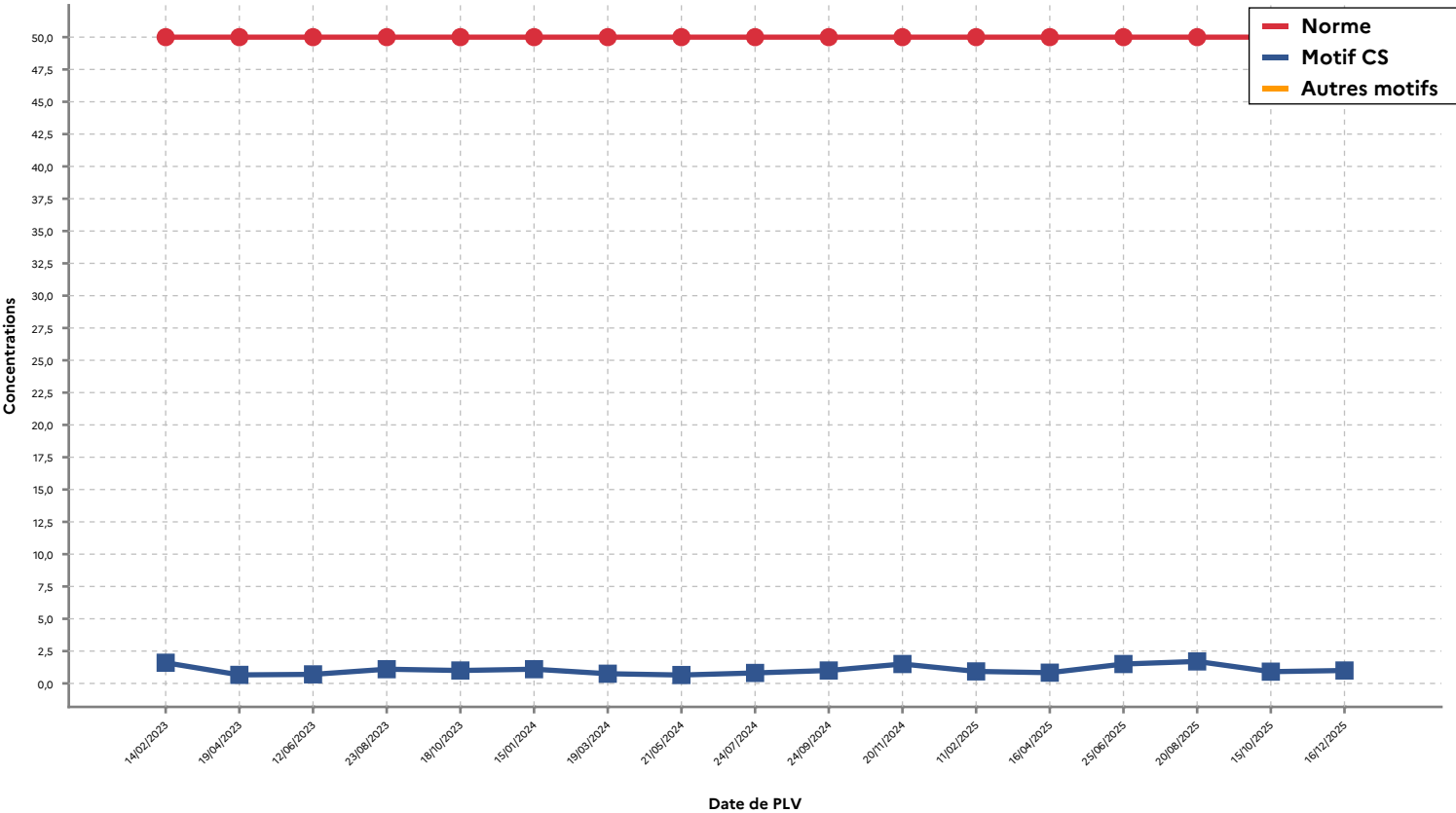
Concentration en nitrates (mg/L) sur 3 ans pour le captage/mélange de captage 012000057 - BAGE



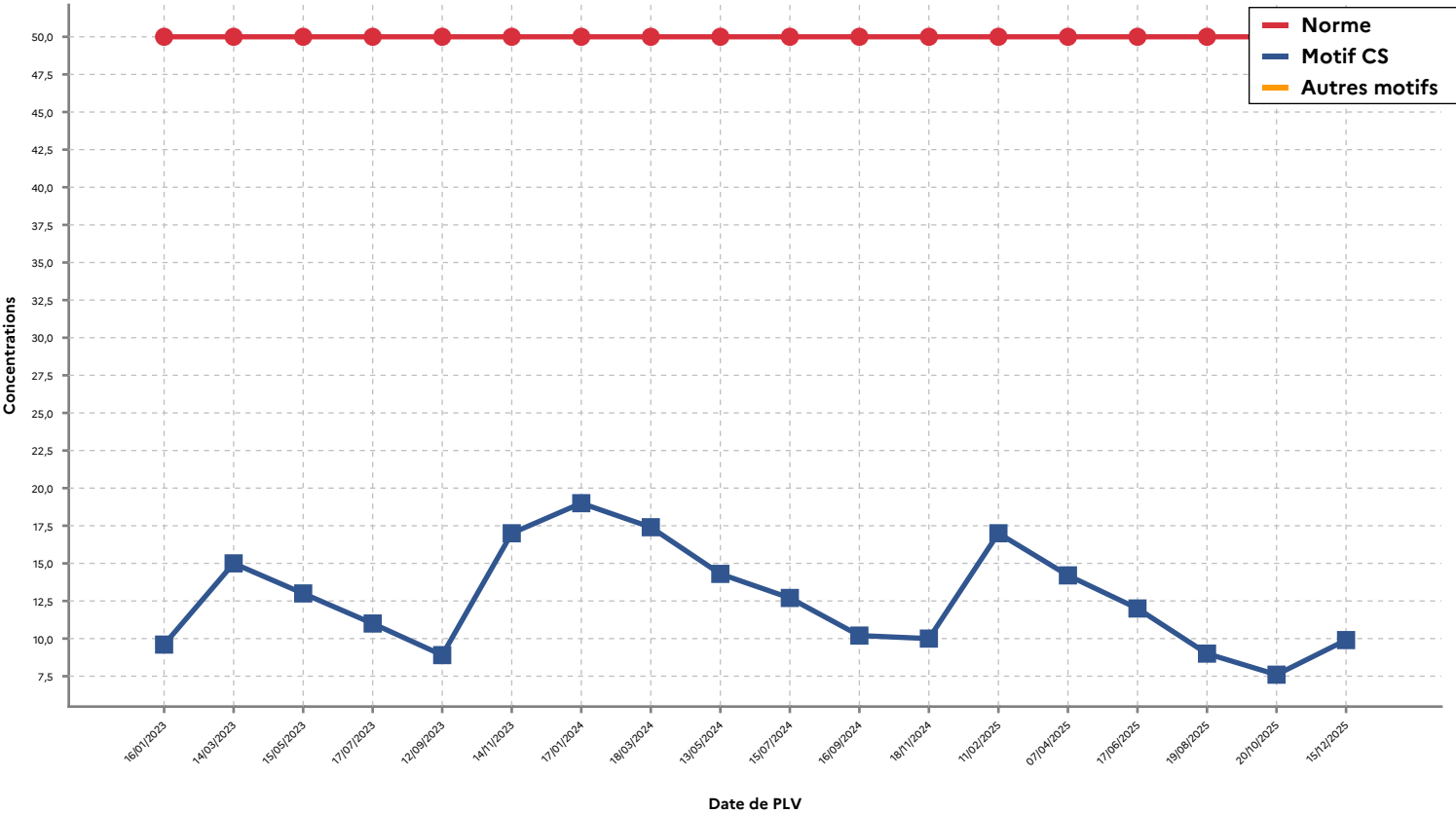
Concentration en nitrates (mg/L) sur 3 ans pour le captage/mélange de captage 012000100 - LES BRASSES - BORALDE



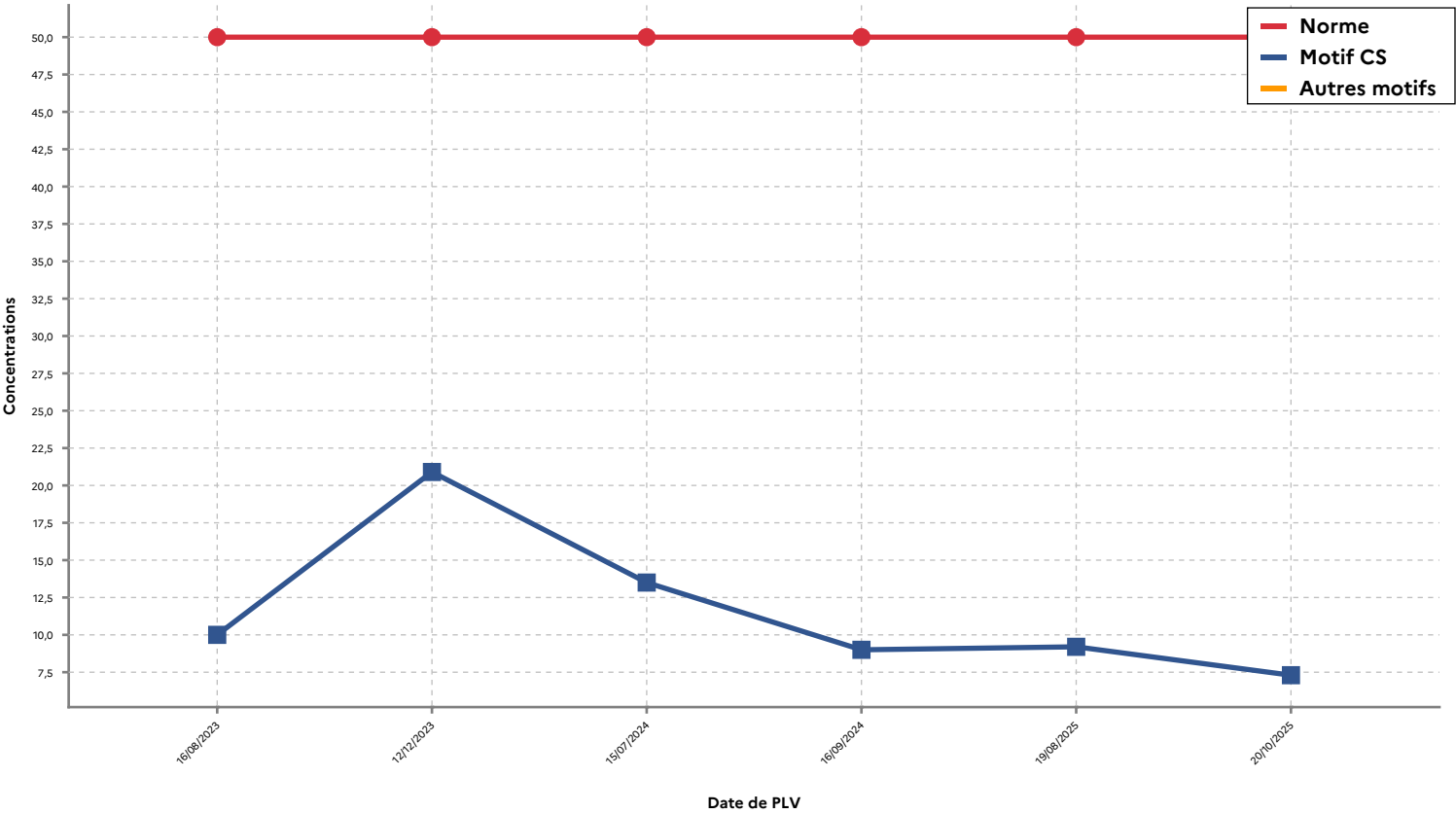
Concentration en nitrates (mg/L) sur 3 ans pour le captage/mélange de captage 012000249 - LES TOUZES - BORALDE



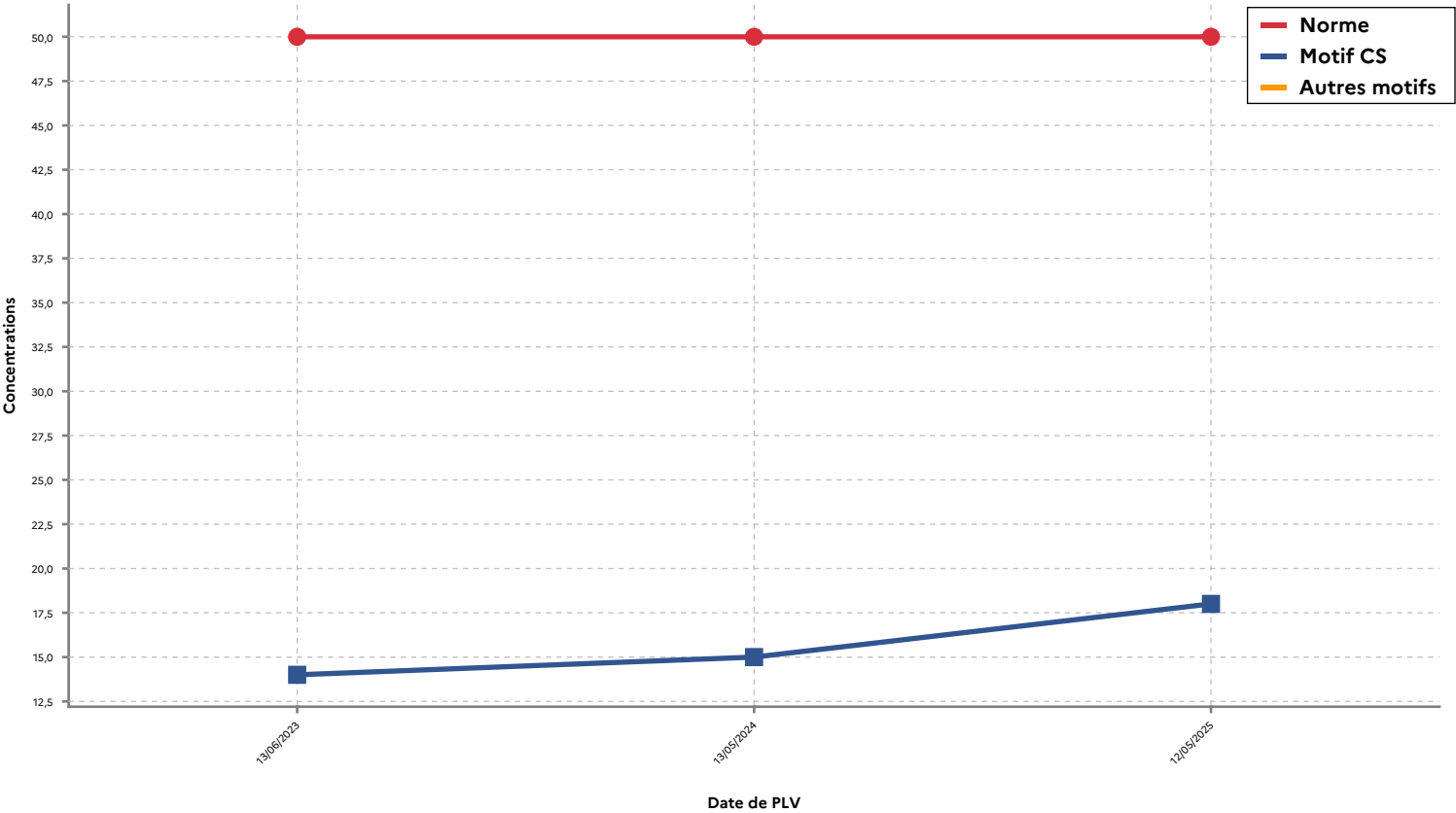
Concentration en nitrates (mg/L) sur 3 ans pour le captage/mélange de captage 012000334 - VIOULOU



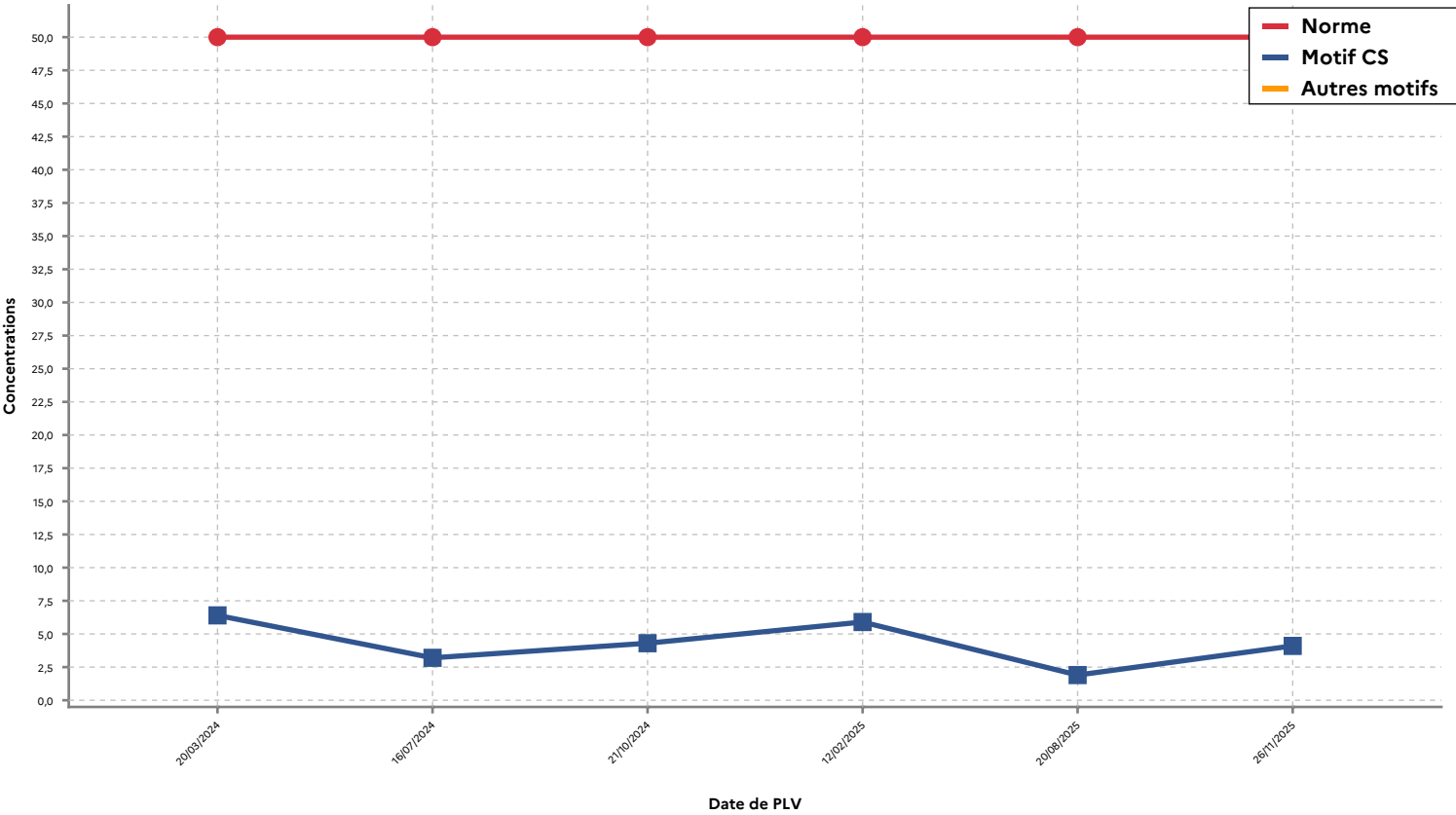
Concentration en nitrates (mg/L) sur 3 ans pour le captage/mélange de captage 012001027 - POMPAGE DU SARRET



Concentration en nitrates (mg/L) sur 3 ans pour le captage/mélange de captage 012001029 - CAPTAGES DU LEVEZOU



Concentration en nitrates (mg/L) sur 3 ans pour le captage/mélange de captage 012004108 - PRISE D'EAU LOT



Données sur la production de l'unité de gestion

Quelques définitions :

- **Débit de pointe** : débit journalier le plus élevé sur 7 jours consécutifs ou débit journalier du mois de consommation maximale.
- **Débit moyen journalier** : volume produit annuellement divisé par 365.
- **Débit réglementaire** : débit renseigné par les services des ARS, servant de base à la définition du programme de contrôle sanitaire réglementaire sur cette installation.

01200319 - SMAEP MONTBAZENS RIGNAC

012000820 - STATION DE SALGUES

Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	19 000
Débit moyen journalier	17 170
Débit réglementaire	17 170

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
POLYHYDROXYCHLOROSULFA. D'ALUMINIUM	1: COAGULANT
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
DIOXYDE DE CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
OZONE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
PERMANGANATE DE POTASSIUM	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
CARBONATE DE CALCIUM	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION

01200323 - SYNDICAT MIXTE LEVEZOU SEGALA

012000768 - STATION DU MOULIN DE GALAT

Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	28 800
Débit moyen journalier	18 760
Débit réglementaire	18 760

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
PREOZONATION	1: PRETRAITEMENT DES EAUX
COAGULATION - FLOCULATION	2: CLARIFICATION
DECANTATION	2: CLARIFICATION
FILTRATION DIRECTE	2: CLARIFICATION
ANHYDRIDE CARBONIQUE	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
SOUDE	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
BIOXYDE DE CHLORE	4: OXYDATION-DESINFECTION
OZONE	4: OXYDATION-DESINFECTION

01201035 - RODEZ AGGLOMÉRATION - EAU DE RODEZ

012000796 - STATION DE LA BOISSONNADE

Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	
Débit moyen journalier	6 800
Débit réglementaire	6 800

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
POLYHYDROXYCHLOROSULFA. D'ALUMINIUM	1: COAGULANT
PREOZONATION	1: PRETRAITEMENT DES EAUX
DECANTATION	2: CLARIFICATION
FILTRATION DIRECTE	2: CLARIFICATION
ANHYDRIDE SULFUREUX	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
OZONE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
CHAUX ETEINTE	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION

Données sur les unités de distribution de l'unité de gestion

012000565 - RODEZ SUD

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
20 443	25 315	25 315	22 879

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
012	12176	ONET-LE-CHATEAU	ZI CANTARANNE - Partie Ouest	0	0
012	12202	RODEZ	Rodez sud	84,676	20 306
012	12241	SAINTE-RADEGONDE	Lieu-dit 'Le Travers de Fayet'	0,35	6
012	12174	OLEMPS	STEP de Bénéchou		

012000566 - RODEZ NORD - BEL-AIR

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
3 855	3 855	3 855	3 855

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
012	12176	ONET-LE-CHATEAU	Chemin du Campet - Vieu Four - Avenue du Causse	1,3	157
012	12202	RODEZ	Rodez nord	15,323	3 675

Partie B : Qualité de l'eau distribuée par unité de distribution

Le bilan annuel de la qualité :

Le bilan annuel de qualité est établi par unité de distribution. Il porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette zone et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production quand l'eau est distribuée après traitement, la ressource quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Pour plus d'informations, se reporter en annexe 2.

L'indicateur global de qualité :

Sur la base des résultats d'analyses de l'unité de distribution logique, un indicateur global est calculé et assorti d'une appréciation sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée.

L'indicateur global prend en compte les 30 paramètres (ou familles de paramètres) recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau distribuée et faisant l'objet d'une limite de qualité. Il correspond au classement le plus défavorable de l'ensemble de ces 30 paramètres.

Les résultats pris en compte sont des résultats des analyses du contrôle sanitaire, des contrôles renforcés et des recontrôles, dès lors qu'ils sont représentatifs de la qualité de l'eau de l'ensemble de l'unité de distribution.

Des résultats d'analyses des années antérieures (dans la limite de cinq années) peuvent également être pris en compte dans le calcul de l'indicateur si le nombre de résultats d'analyses de l'année du bilan est insuffisant pour réaliser le calcul (cas des petites unités de distribution).

Indicateur global de qualité	
A	Eau de bonne qualité
B	Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
C	Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
D	Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Pour votre unité de gestion, le bilan concerne les unités de distribution suivantes :

012000565 - RODEZ SUD

012000566 - RODEZ NORD - BEL-AIR

Unité de distribution RODEZ SUD (012000565)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2025

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

Unité de distribution : RODEZ SUD

Code : 012000565

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					57	0,00		300,00		3
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					57	0,00		300,00		1
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	57	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	57	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			57	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			57	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	58	8,40	15,45	25,10		1
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ASPECT (QUALITATIF)						57	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	57	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						57	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						57	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						57	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1,00		0,50	12	0,00	0,10	0,16		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	45	0,00	0,13	0,95		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					58	0,00	0,25	0,71		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					58	0,00	0,31	0,87		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
CARBONATES	mg(CO3)/L					4	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	4	2		3		2
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					4	86,00		157,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	58	7,60		8,70		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					4	8,16		8,39		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					12	7,10		12,90		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					12	8,40		14,70		
MINÉRALISATION											
CALCIUM	mg/L					12	25,40	30,89	38,00		
CHLORURES	mg/L				250,00	12	7,80	8,98	11,00		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	57	193,00	246,74	314,00		2
MAGNÉSIUM	mg(Mg)/L					12	6,14	10,46	14,00		
POTASSIUM	mg/L					4	1,34	1,85	2,28		
SODIUM	mg/L				200,00	4	5,31	5,82	6,80		
SULFATES	mg/L				250,00	12	3,50	5,60	7,80		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	7	1,10	2,26	4,10		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	12	0,00	0,93	3,50		

Unité de distribution : RODEZ SUD

Code : 012000565

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L			0,10	57	0,00	0,00	0,00			
NITRATES (EN NO3)	mg/L	50,00	12	9,40	15,33	20,00					
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L	1,00	4	0,24	0,32	0,38					
NITRITES (EN NO2)	mg/L	0,10	12	0,00	0,00	0,00					
NITRITES (EN NO2)	mg/L	0,50	3	0,00	0,00	0,00					
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L		2,00	12	0,44	0,79	1,30				
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L		200,00	57	6,70	32,91	71,00				
ANTIMOINE	microgramme/L	10,00	3	0,03	0,05	0,07					
ARSENIC	microgramme/L	10,00	4	0,06	0,10	0,19					
BARYUM	mg/L	0,70	4	0,02	0,03	0,03					
BORE MG/L	mg/L	1,50	4	0,00	0,00	0,00					
CADMIUM	microgramme/L	5,00	3	0,00	0,00	0,00					
CHROME TOTAL	microgramme/L	50,00	3	0,00	0,19	0,32					
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L	50,00	4	0,00	0,00	0,00					
FLUORURES MG/L	mg/L	1,50	4	0,00	0,00	0,00					
MERCURE	microgramme/L	1,00	4	0,00	0,00	0,00					
SÉLÉNIUM	microgramme(Se)/L	20,00	4	0,00	0,00	0,00					
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L			4	0,00	0,00	0,00				
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L			4	0,00	0,09	0,22				
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L	100,00	4	0,00	0,00	0,00					
DOSE INDICATIVE	mSv/a	0,10	4	0,00	0,00	0,00					
SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)											
ACIDE PERFLUORO TRIDECANE SULFONIQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUORO TRIDECANOIQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUORO UNDECANE SULFONIQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUORO UNDECANOÏQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUORO-DECANOÏQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUORO-NONANOÏQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUORO-OCTANOÏQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUOROBUTANOÏQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUORODECANE SULFONIQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUORODODÉCANE SULFONIQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUORODODÉCANOIQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUOROHEPTANE SULFONIQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUOROHEPTANOÏQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUOROHEXANOÏQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUORONONANE SULFONIQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUOROPENTANE SULFONIQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE PERFLUOROPENTANOÏQUE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE SULFONIQUE DE PERFLUOROBUTANE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
ACIDE SULFONIQUE DE PERFLUOROCTANE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
PERFLUOROHEXANE SULFONATE	microgramme/L			2	0,00	0,00	0,00				
SOMME DE 20 PFAS	microgramme/L	0,10	2	0,00	0,00	0,00					
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L	10,00	4	0,00	0,00	0,00					
BROMOFORME	microgramme/L	100,00	7	0,00	0,31	0,63					
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L	100,00	7	1,62	2,48	3,72					
CHLOROFORME	microgramme/L	100,00	7	0,00	3,41	12,80					
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L	100,00	7	0,82	2,91	7,08					
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L	100,00	7	3,08	9,12	23,60					

Unité de distribution : RODEZ SUD

Code : 012000565

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
MÉTABOLITES PERTINENTS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES DIVERS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
TOTAL DES MICROCYSTINES ANALYSÉES - TEST ELISA	microgramme/L	1,00				1	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

acifluorfen, aclonifen, acétamiprid, acétochlore, alachlore, aldrine, amidosulfuron, aminotriazole, ampa, ampa, améthryne, anthraquinone (pesticide), asulame, atrazine, atrazine déisopropyl-2-hydroxy, atrazine déséthyl, atrazine déséthyl déisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, atrazine-déisopropyl, azoxystrobine, benfuracarbe, benoxacor, bentazone, bifenox, bifenthrine, bitertanol, boscalid, bromacil, bromoxynil, bromoxynil octanoate, bromuconazole, butraline, bénalaxyl, cadusafos, carbaryl, carbendazime, carbofuran, carbétamide, carfentrazone éthyle, chlordane alpha, chlordane bêta, chlorfenvinphos, chloridazone, chloridazone desphényl, chloridazone méthyl desphényl, chlormequat, chlorothalonil, chlorothalonil r417888, chlorothalonil r471811, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, chlortoluron, clethodime, clomazone, clopyralid, cloquintocet-mexyl, clothianidine, cyanazine, cycloxydime, cyfluthrine, cymoxanil, cyperméthrine, cyproconazol, cyprodinil, cyprosulfamid e, ddd-2,4', ddd-4,4', dde-2,4', dde-4,4', ddt-2,4', ddt-4,4', deltaméthrine, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, diazinon, dicamba, dichlobénil, dichlofluanide, dichlormide, dichlorprop, dichlorvos, diclofop méthyl, dicofol, dieldrine, diflufénicanil, difénoconazole, dimétachlore, diméthoate, diméthomorphe, diméthénamide, diniconazole, dinitrocrésol, dinocap, dinoterbe, diphenylamine, diquat, dithianon, diuron, dodine, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endosulfan sulfate, endosulfan total, endrine, epoxyconazole, esa acetochlore, esa alachlore, esa metazachlore, esa metolachlore, ethidimuron, ethofumésate, ethoprophos, ethyleneuree, famoxadone, fenbucconazole, fenhexamid, fenitrothion, fenoxycarbe, fenpropathrine, fenpropidin, fenpropimorphe, fenthion, flazasulfuron, fluazifop butyl, fludioxonil, flufenacet, flufenacet esa, fluoxastrobine, fluquinconazole, fluochloridone, fluroxypir, fluroxypir-meptyl, flurtamone, flusilazol, flutriafol, fluxapyroxad, formétanate, fosetyl-aluminium, fénamidon, fénarimol, fénoxaprop-éthyl, fénuron, glufosinate, glyphosate, hch alpha, hch alpha+beta+delta+gamma, hch bêta, hch delta, hch gamma (lindane), heptachlore, heptachlore époxyde, hexachlorobenzène, hexaconazole, hexazinone, hydrazide maleïque, hydroxycarbofuran-3, hydroxyterbuthylazine, imazamox, imazaméthabenz, imazaméthabenz-méthyl, imidaclopride, iodosulfuron-methyl-sodium, ioxynil, iprodione, iprovalicarb, isodrine, isoproturon, isoxaben, isoxaflutole, kresoxim-méthyle, lambda cyhalothrine, lenacile, linuron, malathion, mecoprop-1-octyl ester, mepiquat, metconazol, metolachlor noa 413173, metsulfuron méthyl, molinate, monolinuron, myclobutanil, mécoprop, mésosulfuron-méthyl, mésotrione, métabenzthiazuron, métalaxyle, métaldéhyde, métamitrone, métazachlore, méthidathion, méthiocarb, méthomyl, métobromuron, métolachlore, métoxuron, métribuzine, n,n-dimethylsulfamide, napropamide, nicosulfuron, norflurazon, ométhoate, oryzalin, oxa acetochlore, oxa alachlore, oxa metazachlore, oxa metolachlore, oxadiazon, oxadixyl, oxydémeton méthyl, oxyfluorfen, paraoxon, paraquat, parathion méthyl, parathion éthyl, penconazole, pendiméthaline, pentachlorophénol, perméthrine, phoxime, piclorame, picoxystrobine, piperonil butoxide, prochloraze, procymidone, prométhrine, propachlore, propargite, propazine, propiconazole, propyzamide, prosulfocarbe, prothioconazole, pyraclostrobine, pyrifénox, pyrimicarbe, pyriméthanil, pyroxsulame, quinmerac, quinoxyfen, rimsulfuron, simazine, simazine hydroxy, spiroxamine, sulcotrione, sulfosulfuron, sébuthylazine, tefluthrine, terbuméton, terbuméton-déséthyl, terbuphos, terbuthylazin, terbuthylazin déséthyl, terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy, terbutryne, thiabendazole, thiaclopride, thiamethoxam, thiencarbazone-méthyl, thifensulfuron méthyl, thiophanate méthyl, tolylfluanide, total des pesticides analysés, triadiméfon, triazamate, tribenuron-méthyle, trichlorfon, triclopyr, trifloxystrobine, trifluraline, tébuconazole, tébufénozide, tébutam, téméphos, tétraconazole, vamidothion, vinchlozoline, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 2,4,5-t, 2,4-d, 2,4-mcpa, 2,6 dichlorobenzamide

Unité de distribution RODEZ SUD (012000565)

Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2025

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'EQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité : 9

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : RODEZ SUD	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	27/05/2025	300,00 n/mL				
	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	19/08/2025	300,00 n/mL				
	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	15/09/2025	300,00 n/mL				
	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	15/09/2025	300,00 n/mL				
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	13/08/2025	193,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	28/08/2025	197,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	TEMPÉRATURE DE L'EAU	25/06/2025	25,10 °C				25,00
Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : STATION DE LA BOISSONNADE	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	14/05/2025	3,00			1	2
	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	20/08/2025	3,00			1	2

Unité de distribution RODEZ SUD (012000565)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2025

1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	57	58
Nombre de prélèvements non-conformes	0	0
Conformité aux limites de qualité*	100,00 %	100,00 %

* Ne tient pas compte des dérogations

Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

En 2025, l'eau distribuée par ce réseau a été globalement de bonne qualité : elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	57	58
Nombre de prélèvements non satisfaisants	0	5
Respect des références de qualité	100,00 %	91,38 %

Observations / recommandations techniques :

En 2025, l'eau distribuée par ce réseau a été globalement de bonne qualité : elle peut être consommée par tous.

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2025

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

Unité de distribution : RODEZ NORD - BEL-AIR

Code : 012000566

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					11	0,00		300,00		1
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					11	0,00		21,00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	11	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	11	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			11	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			11	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	187	5,60	15,10	25,70		3
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ASPECT (QUALITATIF)						179	0,00	0,00	0,00		
COLORATION	mg(Pt)/L				15,00	179	0,00	0,03	5,00		
COULEUR (QUALITATIF)						179	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						179	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						179	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU	1,00		0,50		18	0,00	0,10	0,17		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU			2,00		165	0,00	0,11	0,95		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
BIOXYDE DE CHLORE MG/L CLO2	mg/L					34	0,00	0,01	0,30		
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					153	0,00	0,18	0,90		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					153	0,00	0,22	0,90		
RÉSIDUEL DE CLO2 APRÈS DÉGAZAGE	mg/L					14	0,00	0,01	0,12		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
CARBONATES	mg(CO3)/L					7	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	7	2		4		4
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					7	86,00		157,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	187	7,10		8,70		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					7	8,07		8,39		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					18	7,10		12,90		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					18	8,40		14,70		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					18	25,40	32,27	40,50		
CHLORURES	mg/L				250,00	18	7,80	15,43	33,00		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	183	149,00	241,37	612,00		4
MAGNÉSIUM	mg(Mg)/L					18	6,14	9,80	14,00		
POTASSIUM	mg/L					7	1,34	1,77	2,28		
SODIUM	mg/L				200,00	7	5,31	11,35	20,50		
SULFATES	mg/L				250,00	18	2,30	5,98	8,10		
FER ET MANGANESE											

Unité de distribution : RODEZ NORD - BEL-AIR

Code : 012000566

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	18	1,10	7,60	39,10		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	15	0,00	0,85	3,50		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	179	0,00	0,00	0,02		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			18	1,80	11,44	20,00		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			7	0,06	0,22	0,38		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			8	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			18	0,00	0,00	0,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	18	0,34	0,70	1,30		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	181	4,00	37,46	415,00		1
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			8	0,00	0,03	0,10		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			7	0,06	0,11	0,19		
BARYUM	mg/L				0,70	7	0,02	0,05	0,09		
BORE MG/L	mg/L		1,50			7	0,00	0,00	0,00		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			8	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			8	0,00	0,34	0,53		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			7	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			7	0,00	0,00	0,00		
MERCURE	microgramme/L		1,00			7	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme(Se)/L		20,00			7	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					7	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					7	0,00	0,06	0,22		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	7	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	7	0,00	0,00	0,00		
SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)											
ACIDE PERFLUORO TRIDECANE SULFONIQUE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUORO TRIDECANOIQUE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUORO UNDECANE SULFONIQUE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUORO UNDECANOÏQUE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUORO-DECANOÏQUE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUORO-NONANOÏQUE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUORO-OCTANOÏQUE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUOROBUTANOÏQUE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUORODECANE SULFONIQUE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUORODODÉCANE SULFONIQUE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUORODODÉCANOIQUE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUOROHEPTANE SULFONIQUE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUOROHEPTANOÏQUE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUOROHEXANOÏQUE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUORONONANE SULFONIQUE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUOROPENTANE SULFONIQUE	microgramme/L					6	0,00	0,00	0,00		
ACIDE PERFLUOROPENTANOÏQUE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACIDE SULFONIQUE DE PERFLUOROBUTANE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACIDE SULFONIQUE DE PERFLUOROCTANE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PERFLUOROHEXANE SULFONATE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
SOMME DE 20 PFAS	microgramme/L		0,10			6	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			9	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			9	0,00	0,24	0,63		
CHLORITE EN MG/L	mg/L		0,25		0,20	108	0,00	0,20	0,41	40	23
CHLORITES EN CAS DE TRAITEMENT POUVANT EN GÉNÉRER	mg/L		0,70		0,20	20	0,00	0,10	0,20		

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			9	0,15	1,97	3,72		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			9	0,00	3,01	12,80		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			9	0,46	2,37	7,08		
TRISHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			9	2,19	7,59	23,60		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			7	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			15	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			7	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			7	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			7	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			7	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			8	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			8	0,00	0,00	0,01		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			8	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			8	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			8	0,00	0,00	0,01		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			8	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES TRICETONES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES CARBAMATES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRIAZINES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES TRIAZOLES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											

Unité de distribution : RODEZ NORD - BEL-AIR

Code : 012000566

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PESTICIDES STROBILURINES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
PESTICIDES DIVERS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
TOTAL DES MICROCYSTINES ANALYSÉES - TEST ELISA	microgramme/L	1,00				1	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

acifluorfen, aclonifen, acétamiprid, acétochlore, alachlore, aldrine, amidosulfuron, aminotriazole, ampa, ampa, améthryne, anthraquinone (pesticide), asulame, atrazine, atrazine déisopropyl-2-hydroxy, atrazine déséthyl, atrazine déséthyl déisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, atrazine-déisopropyl, azoxystrobine, benfuracarbe, benoxacor, bentazone, bifenox, bifenthrine, bitertanol, boscalid, bromacil, bromoxynil, bromoxynil octanoate, bromuconazole, butraline, bénalaxyl, cadusafos, carbaryl, carbendazime, carbofuran, carbétamide, carfentrazone éthyle, chlordane alpha, chlordane bêta, chlorfenvinphos, chloridazone, chloridazone desphényl, chloridazone méthyl desphényl, chlormequat, chlorothalonil, chlorothalonil r417888, chlorothalonil r471811, chlorpyrifos méthyl, chlorpyrifos éthyl, chlortoluron, clethodime, clomazone, clopyralid, cloquintocet-mexyl, clothianidine, cyanazine, cycloxydime, cyfluthrine, cymoxanil, cyperméthrine, cyproconazol, cyprodinil, cyprosulfamid, ddd-2,4', ddd-4,4', dde-2,4', dde-4,4', ddt-2,4', ddt-4,4', deltaméthrine, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, diazinon, dicamba, dichlobénil, dichlofluanide, dichlormide, dichlorprop, dichlorvos, diclofop méthyl, dicofol, dieldrine, diflufénicanil, difénoconazole, dimétachlore, diméthoate, diméthomorphe, diméthénamide, dinic onazole, dinitrocrésol, dinocap, dinoterbe, diphenylamine, diquat, dithianon, diuron, dodine, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endosulfan sulfate, endosulfan total, endrine, epoxyconazole, esa acetochlore, esa alachlore, esa metazachlore, esa metolachlore, ethidimuron, ethofumésate, ethoprophos, ethyleneuree, famoxadone, fenbuc onazole, fenhexamid, fenitrothion, fenoxycarbe, fenpropathrine, fenpropidin, fenpropimorphe, fenthion, flazasulfuron, fluzafop butyl, fludioxonil, flufenacet, flufenacet esa, fluoxastrobine, fluquinconazole, fluorchloridone, fluroxypir, fluroxypir-meptyl, flurtamone, flusilazol, flutriafol, fluxapyroxad, formétanate, fosetyl-aluminium, fénami done, fénarimol, fénoxaprop-éthyl, fénuron, glufosinate, glyphosate, hch alpha, hch alpha+beta+delta+gamma, hch bêta, hch delta, hch gamma (lindane), heptachlore, heptachlore époxyde, hexachlorobenzène, hexaconazole, hexazinone, hydrazide maleïque, hydroxycarbofuran-3, hydroxyterbuthylazine, imazamox, imazaméthabenz, im azaméthabenz-méthyl, imidaclopride, iodosulfuron-methyl-sodium, ioxynil, iprodione, iprovalicarb, isodrine, isoproturon, isoxaben, isoxaflutole, kresoxim-méthyle, lambda cyhalothrine, lenacile, linuron, malathion, mecoprop-1-octyl ester, mepiquat, metconazol, metolachlor noa 413173, metsulfuron méthyl, molinate, monolinuron, myclob utanil, mécoprop, mésosulfuron-méthyl, mésotrione, métabenzthiazuron, métalaxyle, métaldéhyde, métamitrone, métazachlore, méthidathion, méthiocarb, méthomyl, métobromuron, métolachlore, métoxuron, métribuzine, n,n-dimethylsulfamide, napropamide, nicosulfuron, norflurazon, ométhoate, oryzalin, oxa acetochlore, oxa alachl ore, oxa metazachlore, oxa metolachlore, oxadiazon, oxadixyl, oxydémeton méthyl, oxyfluorfen, paraoxon, paraquat, parathion méthyl, parathion éthyl, penconazole, pendiméthaline, pentachlorophénol, perméthrine, phoxime, piclorame, picoxystrobine, piperonil butoxide, prochloraze, procymidone, prométhrine, propachlore, proparg ite, propazine, propiconazole, propyzamide, prosulfocarbe, prothioconazole, pyraclostrobine, pyrifénox, pyrimicarbe, pyriméthanil, pyroxsulame, quinmerac, quinoxyfen , rimsulfuron, simazine, simazine hydroxy, spiroxamine, sulcotrione, sulfosulfuron, sébuthylazine, tefluthrine, terbuméton, terbuméton-déséthyl, terbuphos, terbuthylazin, terbuthylazin déséthyl, terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy, terbutryne, thiabendazole, thiaclopride, thiamethoxam, thiencarbazone-méthyl, thifensulfuron méthyl, thioph anate méthyl, tolylfluanide, total des pesticides analysés, triadiméfon, triazamate, tribenuron-méthyle, trichlorfon, triclopyr, trifloxystrobine, trifluraline, tébuconazole, té bufénozide, tébutam, téméphos, tétraconazole, vamidothion, vinchlozoline, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 2,4,5-t, 2,4-d, 2,4-mcpa, 2,6 dichlorobenzamide

Unité de distribution RODEZ NORD - BEL-AIR (012000566)

Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2025

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'EQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité : 76

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : RODEZ SUD	CONDUCTIVITÉ À 25°C	13/08/2025	193,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	28/08/2025	197,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	TEMPÉRATURE DE L'EAU	25/06/2025	25,10 °C				25,00
Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : RODEZ NORD - BEL-AIR	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	10/09/2025	300,00 n/mL				
	TEMPÉRATURE DE L'EAU	07/08/2025	25,50 °C				25,00

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : MONTBAZENS RIGNAC	ALUMINIUM TOTAL G/L	03/12/2025	415,00 microgramme/L				200,00
	CHLORITE EN MG/L	06/01/2025	0,22 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	13/01/2025	0,31 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	20/01/2025	0,32 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	22/01/2025	0,25 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	22/01/2025	0,22 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	23/01/2025	0,29 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	27/01/2025	0,30 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	03/02/2025	0,27 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	13/02/2025	0,28 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	17/02/2025	0,29 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	18/02/2025	0,27 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	20/02/2025	0,26 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	24/02/2025	0,28 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	17/03/2025	0,23 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	18/03/2025	0,23 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	20/03/2025	0,27 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	24/03/2025	0,22 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	15/04/2025	0,24 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	23/04/2025	0,20 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	05/05/2025	0,27 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	06/05/2025	0,28 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	07/05/2025	0,25 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	12/05/2025	0,24 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	15/05/2025	0,22 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	15/05/2025	0,24 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	20/05/2025	0,22 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	26/05/2025	0,28 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	26/05/2025	0,28 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	27/05/2025	0,27 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	04/06/2025	0,27 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	16/06/2025	0,24 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	19/06/2025	0,23 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	07/07/2025	0,28 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	17/07/2025	0,23 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	17/07/2025	0,22 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	28/07/2025	0,25 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	05/08/2025	0,24 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	03/09/2025	0,27 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	09/09/2025	0,34 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	11/09/2025	0,32 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	16/09/2025	0,26 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	17/09/2025	0,25 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	22/09/2025	0,31 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	22/09/2025	0,33 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	22/09/2025	0,28 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	25/09/2025	0,35 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	07/10/2025	0,29 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	23/10/2025	0,29 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	27/10/2025	0,36 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	29/10/2025	0,41 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	30/10/2025	0,22 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	06/11/2025	0,29 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	19/11/2025	0,38 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	20/11/2025	0,34 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	20/11/2025	0,34 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	26/11/2025	0,22 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	01/12/2025	0,31 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	01/12/2025	0,27 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	03/12/2025	0,31 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	04/12/2025	0,31 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	10/12/2025	0,25 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	11/12/2025	0,24 mg/L		0,25		0,20
	CHLORITE EN MG/L	16/12/2025	0,32 mg/L		0,25		0,20

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : MONTBAZENS RIGNAC	CONDUCTIVITÉ À 25°C	22/09/2025	149,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	CONDUCTIVITÉ À 25°C	22/09/2025	173,00 microS/cm			200,00	1 100,00
	TEMPÉRATURE DE L'EAU	01/07/2025	25,70 °C				25,00
Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : STATION DE LA BOISSONNADE	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	14/05/2025	3,00			1	2
	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	20/08/2025	3,00			1	2
Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : UTEP LASSOUTS	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	17/03/2025	4,00			1	2
	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	16/07/2025	4,00			1	2

Unité de distribution RODEZ NORD - BEL-AIR (012000566)

Liste des dossiers de non-conformité en 2025

Lors d'un dépassement d'une limite de qualité, un dossier de non-conformité est ouvert. Ce dossier renferme diverses informations relatives à la gestion de cette non-conformité, notamment le résultat des investigations menées par l'exploitant. Des dossiers de non-conformité pourront être créés lors des dépassements de références de qualité pour certains paramètres et certaines situations, jugées plus sensibles (paramètres bactériologiques, aluminium, turbidité ...).

Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des dossiers créés, et retourne la somme cumulative des durées de non-conformité pour les installations concernées.

Paramètre	Installation	Résultat
ALUMINIUM TOTAL G/L	UDI : MONTBAZENS RIGNAC	405 jour(s)
CHLORITE EN MG/L	UDI : MONTBAZENS RIGNAC	692 jour(s)

Unité de distribution RODEZ NORD - BEL-AIR (012000566)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2025

1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	11	199
Nombre de prélèvements non-conformes	0	40
Conformité aux limites de qualité*	100,00 %	79,90 %

* Ne tient pas compte des dérogations

Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

En 2025, l'eau distribuée par ce réseau a été globalement de bonne qualité : elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	11	199
Nombre de prélèvements non satisfaisants	0	75
Respect des références de qualité	100,00 %	62,31 %

Observations / recommandations techniques :

En 2025, l'eau distribuée par ce réseau a été globalement de bonne qualité : elle peut être consommée par tous.

Partie C : Bilan à l'échelle de l'unité de gestion

Qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion

Année(s) 2023 - 2024 - 2025

Année	TTP - STATION DE LA BOISSONNADE	
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	6
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	12
2025	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	12
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		30

Année	UDI - RODEZ SUD	
2023	Conformité sur l'installation :	97,83 %
	Nombre de prélèvements :	46
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	46
2025	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	45
Conformité pour l'installation sur trois ans:		99,27 %
Nombre de prélèvements :		137

Année	UDI - RODEZ NORD - BEL-AIR	
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	11
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	11
2025	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	11
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		33

Conformité pour l'unité de gestion sur trois ans:		99,50 %
Nombre de prélèvements :		200

Qualité physico-chimique par installation de l'unité de gestion

Année(s) 2023 - 2024 - 2025

Année	TTP - STATION DE LA BOISSONNADE	
2023	Conformité sur l'installation :	66,67 %
	Nombre de prélèvements :	6
2024	Conformité sur l'installation :	66,67 %
	Nombre de prélèvements :	12
2025	Conformité sur l'installation :	84,62 %
	Nombre de prélèvements :	13
Conformité pour l'installation sur trois ans:		74,19 %
Nombre de prélèvements :		31

Année	TTP - STATION DE SALGUES	
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	12
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	12
2025	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	12
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		36

Année	TTP - UTEP LASSOUTS	
2024	Conformité sur l'installation :	80,00 %
	Nombre de prélèvements :	5
2025	Conformité sur l'installation :	66,67 %
	Nombre de prélèvements :	6
Conformité pour l'installation sur trois ans:		72,73 %
Nombre de prélèvements :		11

Année	UDI - RODEZ SUD	
2023	Conformité sur l'installation :	97,83 %
	Nombre de prélèvements :	46
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	46
2025	Conformité sur l'installation :	95,56 %
	Nombre de prélèvements :	45
Conformité pour l'installation sur trois ans:		97,81 %
Nombre de prélèvements :		137

Année	UDI - RODEZ NORD - BEL-AIR	
2023	Conformité sur l'installation :	72,73 %
	Nombre de prélèvements :	11
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	11
2025	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	11
Conformité pour l'installation sur trois ans:		90,91 %
Nombre de prélèvements :		33

Conformité pour l'unité de gestion sur trois ans:		93,15 %
Nombre de prélèvements :		248

Conclusion générale pour l'unité de gestion

Indicateurs SISPEA

Les indicateurs SISPEA sont à rendre à l'échelle du service et sont à produire dans le cadre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement. Les indicateurs exposés ci-dessous sont donnés au niveau de l'UGE, ou d'un secteur de l'UGE. Il s'agit des données individuelles (par captage ou UDI) permettant de calculer les indicateurs à l'échelle du service dans SISPEA.

Indice d'avancement de la protection de la ressource (Indicateur SISPEA P108.3)

Gestionnaire du ou des captages : RODEZ AGGLOMERATION

Code BRGM	Nom du captage	Commune d'implantation du captage	Indice de protection (VP.193 ou VP.212)
09088X0023	SOURCE DE FAJOLLE	CASTELNAU-PEGAYROLS	80 %
09095X0010	SOURCE DE BOULDOUYRE	CASTELNAU-PEGAYROLS	80 %
09095X0009	SOURCE DE POULZINIERES	CASTELNAU-PEGAYROLS	80 %
09095X0012	SOURCE DE FONDURE	CASTELNAU-PEGAYROLS	80 %
09095X0013	SOURCE DE VOLTACH	CASTELNAU-PEGAYROLS	80 %
09095X0017	SOURCE DES BOIS	CASTELNAU-PEGAYROLS	80 %
09088X0025	SOURCE DE MALEVIELLE 1	CURAN	80 %
09083X0014	POMPAGE DU SARRET	PONT-DE-SALARS	20 %
09091X0012	FORAGE DE MAURIAC	SAINT-LAURENT-DE-LEVEZOU	80 %
09091X0009	SOURCE DE MAURIAC	SAINT-LAURENT-DE-LEVEZOU	80 %
09088X0022	LE CLAUX	SALLES-CURAN	80 %
09088X0024	SOURCE DE MALEVIELLE 2	SALLES-CURAN	80 %
09088X0031	SOURCE DE MALEVIELLE 3	SALLES-CURAN	80 %

Gestionnaire du ou des captages : SM DES EAUX DU LÉVÉZOU SÉGALA

Code BRGM	Nom du captage	Commune d'implantation du captage	Indice de protection (VP.193 ou VP.212)
09083X0013	BAGE	PONT-DE-SALARS	80 %
09082X0008	VIOULOU	TREMOUILLES	80 %

Gestionnaire du ou des captages : SMAEP MONTBAZENS-RIGNAC PRODUCTION

Code BRGM	Nom du captage	Commune d'implantation du captage	Indice de protection (VP.193 ou VP.212)
09611X0001	LES BRASSES - BORALDE	CONDOM-D'AUBRAC	80 %
	PRISE D'EAU LOT	LASSOUTS	60 %
08611X0002	LES TOUZES - BORALDE	SAINT-CHELY-D'AUBRAC	80 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées pour la microbiologie (*Indicateur SISPEA P101.1*)

Code de l'UDI	Nom de l'UDI	Nombre de prélèvements (P101.1a)	Nombre de prélèvements non-conformes (P101.1b)	Taux de conformité microbiologique
012000565	RODEZ SUD	57	0	100,00 %
012000566	RODEZ NORD - BEL-AIR	11	0	100,00 %
	Nombre total*	68	0	100,00 %

(*) Le total des PLV ne correspond pas toujours à la somme des PLV de chaque ligne car certains des PLV sont des doublons lorsqu'ils sont fait sur des TTP qui alimentent plusieurs UDI

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées pour les paramètres physico-chimiques (*Indicateur SISPEA P102.1*)

Code de l'UDI	Nom de l'UDI	Nombre de prélèvements (P102.1a)	Nombre de prélèvements non-conformes (P102.1b)	Taux de conformité physico-chimique
012000565	RODEZ SUD	58	0	100,00 %
012000566	RODEZ NORD - BEL-AIR	199	40	79,90 %
	Nombre total*	199	40	79,90 %

(*) Le total des PLV ne correspond pas toujours à la somme des PLV de chaque ligne car certains des PLV sont des doublons lorsqu'ils sont fait sur des TTP qui alimentent plusieurs UDI

Conclusion générale du rapport

Eau de très bonne qualité. Aucune non conformité aux limites de qualité n'a été décelée au niveau des analyses réalisées dans le cadre du contrôle sanitaire sur les eaux distribuées de Rodez en 2025.

Le 02/07/2026

Par délégation,

Annexes

Liste des sigles

Informations sur les Points de Surveillance

Modélisation des réseaux d'eau potable dans le cadre du contrôle sanitaire

Tableau de modélisation du réseau amont des UDI de l'UGE

Liste des sigles

AP	Arrêté préfectoral
ARS	Agence régionale de santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CAP	Captage
CODERST	Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques
DGS	Direction générale de la santé
DUP	Déclaration d'utilité publique
MCA	Mélanges de captages
PLU	Plan local d'urbanisme
TTP	Station de traitement-production
UDI	Unité de distribution
UGE	Unité de gestion et d'exploitation
PRPDE	Personne responsable de la production et la distribution d'eau

Informations sur les Points de Surveillance

012000565 - RODEZ SUD

012000565 - RODEZ SUD

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
012000000564	RESERVOIR BAS SERVICE - PARAIRE	Principal	12202 - RODEZ	ARS OU CD12	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001188	RESERVOIR HAUT SERVICE - BOULE D'OR	Secondaire	12202 - RODEZ	CENTRE VILLE MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001189	RESERVOIR CES FABRE- ST ELOI	Secondaire	12202 - RODEZ	VESTIAIRE STADE POLONIA	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001190	RESERVOIR CES FABRE- ST FELIX	Secondaire	12202 - RODEZ	ECOLE DE ST FELIX	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000002245	RESERVOIR BAS SERVICE - BOURRAN	Secondaire	12202 - RODEZ	BOURRAN BRASSERIE GUSTAVE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000002622	RESERVOIR CES FABRE - CALCOMIER	Secondaire	12202 - RODEZ	POINT CONTRÔLE ALIMENTATION SECOURS HOPITAL	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000002729	RESERVOIR BAS SERVICE CAYSSIOLS	Secondaire	12202 - RODEZ	CAYSSIOLS STATION BENECHOU	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000002730	RESERVOIR HAUT SERVICE - CES FABRE	Secondaire	12202 - RODEZ	COLLEGE FABRE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000002731	RESERVOIR CES FABRE CANTARANNE	Secondaire	12202 - RODEZ	ZONE CANTARANNE - CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000002732	RESERVOIR LOUIS OUSTRY - CAMONIL	Secondaire	12202 - RODEZ	CAMONIL - LYCEE ALEXIS MONTEIL	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000002733	RESERVOIR LOUIS OUSTRY - CARDAILLAC	Secondaire	12202 - RODEZ	SANITAIRES PARCOURS LAYOULE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000002734	RESERVOIR LOUIS OUSTRY - PONT VIEL	Secondaire	12202 - RODEZ	MAISON DE LA PECHE - MOULIN GASCARIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000002735	RESERVOIR LOUIS OUSTRY STECATHERINE	Secondaire	12202 - RODEZ	SAINTE CATHERINE - CLUB LANGUES ET CIVILISATIONS	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

012000796 - STATION DE LA BOISSONNADE

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000924	STATION DE LA BOISSONNADE	Principal	12133 - LUC-LA-PRIMAUBE	SORTIE STATION	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

012001027 - POMPAGE DU SARRET

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000001185	POMPAGE DU SARRET	Principal	12185 - PONT-DE-SALARS	EXHAURE	EAU SUPERFICIELLE CATEGORIE A2

012001029 - CAPTAGES DU LEVEZOU

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000001187	CAPTAGES DU LEVEZOU	Principal	12307 - CURAN	MOULIN D'AUBIGNAC	EAU BRUTE SOUTERRAINE

012000566 - RODEZ NORD - BEL-AIR

012000057 - BAGE

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000057	LAC DE BAGES	Principal	12185 - PONT-DE-SALARS	EXHAURE - STATION DE POMPAGE	EAU SUPERFICIELLE CATEGORIE A2

012000100 - LES BRASSES - BORALDE

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000100	LES BRASSES - BORALDE	Principal	12074 - CONDOM-D'AUBRAC	EXHAURE	EAU SUPERFICIELLE CATEGORIE A2

012000249 - LES TOUZES - BORALDE

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000249	LES TOUZES - BORALDE	Principal	12214 - SAINT-CHELY-D'AUBRAC	EXHAURE	EAU SUPERFICIELLE CATEGORIE A2

012000334 - VIOULOU

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000334	RUISSEAU LE VIOULOU	Principal	12283 - TREMOUILLES	PRISE D'EAU	EAU SUPERFICIELLE CATEGORIE A2

012000565 - RODEZ SUD

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000564	RESERVOIR BAS SERVICE - PARAIRE	Principal	12202 - RODEZ	ARS OU CD12	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000001188	RESERVOIR HAUT SERVICE - BOULE D'OR	Secondaire	12202 - RODEZ	CENTRE VILLE MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000001189	RESERVOIR CES FABRE- ST ELOI	Secondaire	12202 - RODEZ	VESTIAIRE STADE POLONIA	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000001190	RESERVOIR CES FABRE- ST FELIX	Secondaire	12202 - RODEZ	ECOLE DE ST FELIX	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000002245	RESERVOIR BAS SERVICE - BOURRAN	Secondaire	12202 - RODEZ	BOURRAN BRASSERIE GUSTAVE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000002622	RESERVOIR CES FABRE - CALCOMIER	Secondaire	12202 - RODEZ	POINT CONTRÔLE ALIMENTATION SECOURS HOPITAL	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000002729	RESERVOIR BAS SERVICE CAYSSIOLS	Secondaire	12202 - RODEZ	CAYSSIOLS STATION BENECHOU	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000002730	RESERVOIR HAUT SERVICE - CES FABRE	Secondaire	12202 - RODEZ	COLLEGE FABRE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000002731	RESERVOIR CES FABRE CANTARANNE	Secondaire	12202 - RODEZ	ZONE CANTARANNE - CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000002732	RESERVOIR LOUIS OUSTRY - CAMONIL	Secondaire	12202 - RODEZ	CAMONIL - LYCEE ALEXIS MONTEIL	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000002733	RESERVOIR LOUIS OUSTRY - CARDAILLAC	Secondaire	12202 - RODEZ	SANITAIRES PARCOURS LAYOULE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000002734	RESERVOIR LOUIS OUSTRY - PONT VIEL	Secondaire	12202 - RODEZ	MAISON DE LA PECHE - MOULIN GASCARIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000002735	RESERVOIR LOUIS OUSTRY STECATHERINE	Secondaire	12202 - RODEZ	SAINTE CATHERINE - CLUB LANGUES ET CIVILISATIONS	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

012000566 - RODEZ NORD - BEL-AIR

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000565	RODEZ NORD - BEL AIR	Principal	12202 - RODEZ	AVEYRON LABO	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
01200000002728	RODEZ NORD - BEL AIR - DMTP	Secondaire	12202 - RODEZ	DMTP - POINT P	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

012000727 - MONTBAZENS RIGNAC

Attention : seuls 20 PSV sont affichés pour des installations qui peuvent en contenir d'avantage afin de ne pas surcharger l'affichage

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000777	CAMPUAC	Principal	12049 - CAMPUAC	MAIRIE - POSTE OU ROBINET PUBLIC	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000500	GOLINHAC	Secondaire	12110 - GOLINHAC	CAFE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000538	GAGES LE PONT	Secondaire	12157 - MONTROZIER	MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000540	TREBOSC	Secondaire	12157 - MONTROZIER	M. ANDRIEU	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000541	GRILOUDAS	Secondaire	12157 - MONTROZIER	M. JOULIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000778	BERTHOLENE BOURG	Secondaire	12026 - BERTHOLENE	ECOLE OU MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000779	ONET LE CHATEAU	Secondaire	12176 - ONET-LE-CHATEAU	BUREAU S.D.E.I.	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000780	ST CHRISTOPHE BOURG	Secondaire	12215 - SAINT-CHRISTOPHE-VALLON	MAIRIE-ECOLE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000781	MONTBAZENS	Secondaire	12148 - MONTBAZENS	BUREAU SDEI	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000782	VILLENEUVE	Secondaire	12301 - VILLENEUVE	CAFE TABAC OU ROBINET PUBLIC	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000783	MALEVILLE	Secondaire	12136 - MALEVILLE	MAIRIE- ECOLE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001100	Z.A. DU PLATEAU	Secondaire	12157 - MONTROZIER	MICROCREECHE " A PETIT PAS"	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001169	RIGNAC	Secondaire	12199 - RIGNAC	LYCEE AGRICOLE ET HORTICOLE OU MAISON DE RETRAITE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001229	LUSSAGUES	Secondaire	12157 - MONTROZIER	M. ROUQUET	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001320	BOZOULS BOURG	Secondaire	12033 - BOZOULS	MAIRIE OU CAFE LA ROTONDE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001321	GOUTRENS BOURG	Secondaire	12111 - GOUTRENS	ECOLE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001322	LIOUJAS	Secondaire	12131 - LOUBIERE (LA)	MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001323	LE MONASTERE BOURG	Secondaire	12146 - MONASTERE (LE)	MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001324	VAUREILLES BOURG	Secondaire	12290 - VAUREILLES	MAIRIE-	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001334	OLEMPS	Secondaire	12174 - OLEMPS	CAFE TABAC PRESSE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

012000747 - SEGALA - AVAL DIRECT GALAT

Attention : seuls 20 PSV sont affichés pour des installations qui peuvent en contenir d'avantage afin de ne pas surcharger l'affichage

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000833	BARAQUEVILLE	Principal	12056 - BARAQUEVILLE	COLLÈGE ALBERT CAMUS / RESTAURANT L'AGRICULTURE OU COSTES / MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000408	ARQUES	Secondaire	12010 - ARQUES	MAIRIE / RESTAURANT LE GARDY	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000414	AYSSENES	Secondaire	12017 - AYSSENES	M. ARLES	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000632	SEGUR	Secondaire	12266 - SEGUR	ÉCOLE / MAIRIE / RESTAURANT LE VIAUR	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000830	MONTEILS	Secondaire	12150 - MONTEILS	MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000831	ST ANDRE DE NAJAC	Secondaire	12210 - SAINT-ANDRE-DE-NAJAC	RESTAURANT RELAIS MONT LE VIAUR / ECOLE / MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000832	LUNAC	Secondaire	12135 - LUNAC	EHPAD LE PAGINET - CUISINE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000834	LA SELVE	Secondaire	12267 - SELVE (LA)	MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000835	ALRANCE	Secondaire	12006 - ALRANCE	ÉCOLE - MAIRIE OU CAFE RESTAURANT.	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000837	NAJAC	Secondaire	12167 - NAJAC	MAIRIE OU RESTAURANT	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000841	CENTRES	Secondaire	12065 - CENTRES	MAIRIE / LA POSTE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000842	PONT DE SALARS	Secondaire	12185 - PONT-DE-SALARS	COLLÈGE JEAN AMANS / MAIRIE / RESTAURANT LES VOYAGEURS	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000843	ARSAC	Secondaire	12241 - SAINTE-RADEGONDE	ABATTOIRS OU RESTAURANT D'ARSAC	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000849	LA CAPELLE BLEYS	Secondaire	12054 - CAPELLE-BLEYS (LA)	RESTAURANT "LE DOUZOLET"	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000000850	SALLES-CURAN	Secondaire	12253 - SALLES-CURAN	ENSEMBLE SCOLAIRE / MAIRIE / RESTAURANT LES TILLEULS DE PARELOUP	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001041	QUINS	Secondaire	12194 - QUINS	ÉCOLE QUINS-SALAN - MAIRIE - RESTAURANT LE QUINSOIS	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001042	CAMBOULAZET	Secondaire	12045 - CAMBOULAZET	MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001043	ST MARTIN DES FAUX	Secondaire	12253 - SALLES-CURAN	REST. TERRAL OU GAUBERT	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001044	SALMIECH	Secondaire	12255 - SALMIECH	ÉCOLE / MAIRIE / RESIDENCE LE THERON	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
0120000001113	MORLHON	Secondaire	12159 - MORLHON-LE-HAUT	EPICERIE OU MAIRIE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

012000768 - STATION DU MOULIN DE GALAT

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000896	STATION DU MOULIN DE GALAT	Principal	12283 - TREMOUILLES	RÉSERVOIR DE TREMOUILLES	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

012000796 - STATION DE LA BOISSONNADE

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000924	STATION DE LA BOISSONNADE	Principal	12133 - LUC-LA-PRIMAUBE	SORTIE STATION	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

012000820 - STATION DE SALGUES

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000000948	STATION DE SALGUES	Principal	12074 - CONDOM-D'AUBRAC	SORTIE STATION	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

012001027 - POMPAGE DU SARRET

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000001185	POMPAGE DU SARRET	Principal	12185 - PONT-DE-SALARS	EXHAURE	EAU SUPERFICIELLE CATEGORIE A2

012001029 - CAPTAGES DU LEVEZOU

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000001187	CAPTAGES DU LEVEZOU	Principal	12307 - CURAN	MOULIN D'AUBIGNAC	EAU BRUTE SOUTERRAINE

012004108 - PRISE D'EAU LOT

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000003554	PRISE D'EAU LOT À LASSOUT	Principal	12124 - LASSOUTS	LOT AVAL BARRAGE	EAU SUPERFICIELLE CATEGORIE A2

012004161 - UTEP LASSOUTS

Code du point de surveillance	Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
0120000003620	UTEP LASSOUTS	Principal	12124 - LASSOUTS	SORTIE DE TRAITEMENT	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD

Modélisation des réseaux d'eau potable dans le cadre du contrôle sanitaire

Qu'est-ce qu'une unité de distribution logique (UDL) ?

L'Unité de Distribution Logique est une méthode permettant de mieux caractériser la qualité de l'eau distribuée à la population pour une UDI donnée. Bon nombre de paramètres physico-chimiques ne sont pas analysés sur les prélèvements réalisés en distribution. Il faut donc compléter les résultats d'analyses recueillis au niveau d'une UDI par des résultats d'analyses réalisées sur des installations en amont (production ou ressource le cas échéant).

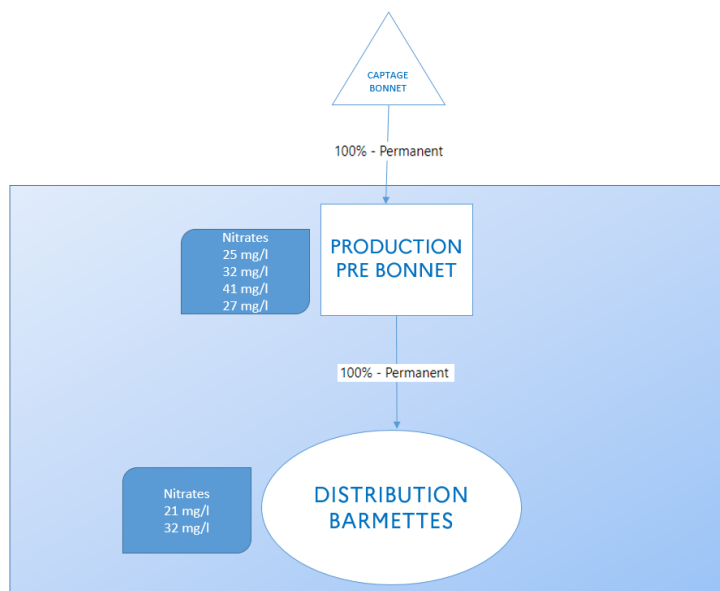
Pour déterminer les installations qui vont constituer l'UDL, il faut considérer l'organisation du contrôle sanitaire (paramètres mesurés sur chaque type d'installation) et la capacité des stations de traitement à éliminer chaque paramètre ou groupe de paramètre.

Exemple théorique simple :

Le réseau d'eau potable est constitué d'un captage d'eau brute BONNET, d'une station de traitement qui comporte un traitement de désinfection PRE BONNET et d'un réseau de distribution (commune de BARMETTES).

La modélisation de ce réseau pour l'exercice du contrôle sanitaire est la suivante :

- UDI BARMETTES (réseau de distribution)
- PRODUCTION PRE BONNET (niveau amont N+1 de l'UDI)
- CAP BONNET (niveau amont N+2 de l'UDI)



On considère que tous les paramètres analysés en production et en distribution suffisent à caractériser la qualité de l'eau distribuée. L'unité de distribution logique est donc constituée de l'UNITÉ DE DISTRIBUTION BARMETTES et de la PRODUCTION PRE BONNET : tous les résultats d'analyses réalisés sur ces 2 installations sont représentatifs de la qualité de l'eau au robinet du consommateur.

Comment sont calculées les valeurs minimum, maximum et moyennes pour un paramètre ?

- **Valeurs minimum et maximum** : aucune pondération n'est appliquée.

Pour chaque paramètre, la valeur minimum et maximum des résultats d'analyse des prélèvements réalisés en distribution et production est affichée dans le présent rapport.

- **Valeur moyenne** : aucune pondération n'est appliquée.

Les résultats des analyses réalisées en distribution peuvent être éventuellement pondérés par leur représentativité dans le temps. Les résultats des analyses réalisées en production (et le cas échéant à la ressource) sont pondérés par la part de débit contribuant au mélange en distribution et par la prise en compte des changements éventuels de configuration du réseau (modification du réseau des installations, représentativité dans le temps ...).

- **Bactériologie** : c'est le pourcentage de conformité calculé sur la base des prélèvements de toutes les installations de l'UDI logique.

Pour chaque paramètre et pour chaque unité de distribution, l'ARS peut faire le choix, selon leur représentativité :

- **D'exclure du calcul** les résultats des analyses des prélèvements réalisés en production (N+1).
- **D'inclure dans le calcul** les résultats des analyses des prélèvements réalisés à la ressource (N+...).

Exemple : calcul des statistiques pour le paramètre « nitrates »

Les résultats d'analyses de nitrates du contrôle sanitaire en distribution sont complétés en prenant en compte les 4 résultats d'analyses réalisés en production. On considère que les nitrates analysés en production caractérisent suffisamment la qualité de l'eau distribuée (les éventuels résultats disponibles à la ressource ne sont pas pris en compte) et que le réseau (lien et % de débit) n'a pas été modifié au cours de l'année.

Détails du calcul :

1 Moyenne Nitrates Production PRE BONNET

$$(25+32+41+27) / 4 = 31,2 \text{ mg/L avec Nombre de prélèvements} = 4 \quad 2$$

3 Moyenne Nitrates Distribution BAS SERVICE BARMETTES

$$(21 + 32) / 2 = 26,5 \text{ mg/L avec Nombre de prélèvement} = 2 \quad 4$$

$$\text{Calcul de la moyenne} = (1 \times 2) + (3 \times 4) / (2 \times 4)$$

$$((31,2 \times 4) + (26,5 \times 2)) / (4 + 2) = (124,8 + 53) / 6 = 29,6 \text{ mg/L}$$

On aura donc pour cette UDI

-> Valeur moyenne : **29,6 mg/L**

-> Valeur maximum : **41 mg/L**

-> Valeur minimum : **21 mg/L**

Cette situation donnée à titre d'exemple théorique est simple. La situation de certains réseaux peut amener à des calculs plus complexes.

Tableau de modélisation du réseau amont des UDI de l'UGE

* Le statut "En service" des colonnes "État du lien" et "État du lien du % de débit" regroupe les états "Permanent", "Saisonnier" et "Occasionel".

UDI de référence	Installation amont	Niveau	Date de début d'état du lien	Date de fin d'état du lien	État du lien	% de débit	Date de début du % de débit	Date de fin du % de débit	État du lien du % de débit
RODEZ NORD - BEL-AIR - (012000566)	UDI - RODEZ SUD (012000565)	1	01/11/2024		En service	80	01/11/2024		En service
	UDI - MONTBAZENS RIGNAC (012000727)	1	06/01/1997		En service	20	01/11/2024		En service
	UDI - SEGALA - AVAL DIRECT GALAT (012000747)	2	01/03/2007		En service	0	01/02/2011		En service
	TTP - STATION DE LA BOISSONNADE (012000796)	2	10/09/1998		En service	100	03/01/2012		En service
	TTP - STATION DE SALGUES (012000820)	2	12/08/1996		En service	90	16/06/2024		En service
	TTP - UTEP LASSOUTS (012004161)	2	02/10/2023		En service	10	16/06/2024		En service
	CAP - BAGE (012000057)	3	11/04/2025		Secours	0	11/04/2025		Secours
	CAP - LES BRASSES - BORALDE (012000100)	3	12/08/1996		En service	35	01/01/2014		En service
	CAP - LES TOUZES - BORALDE (012000249)	3	12/08/1996		En service	65	01/01/2014		En service
	UDI - SEGALA - AVAL DIRECT GALAT (012000747)	3	10/09/1998		Secours	0	01/01/2019		Secours
	TTP - STATION DU MOULIN DE GALAT (012000768)	3	12/08/1996		En service	100	03/01/2012		En service
	CAP - POMPAGE DU SARRET (012001027)	3	25/03/1997		En service	20	01/01/2019		En service
	MCA - CAPTAGES DU LEVEZOU (012001029)	3	25/03/1997		En service	80	01/01/2018		En service
	CAP - PRISE D'EAU LOT (012004108)	3	02/10/2023		En service	100	02/10/2023		En service
	CAP - BAGE (012000057)	4	03/12/1996		En service	30	16/10/2024		En service
	CAP - LE CLAUX (012000076)	4	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE FAJOLLE (012000077)	4	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE BOULDOUYRE (012000078)	4	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE POULZINIERES (012000079)	4	25/03/1997		En service	5	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE FONDURE (012000080)	4	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE VOLTACH (012000081)	4	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE MALEVIELLE 2 (012000082)	4	25/03/1997		En service	5	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DES BOIS (012000084)	4	25/03/1997		En service	5	03/01/2012		En service
	CAP - FORAGE DE MAURIAC (012000282)	4	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE MAURIAC (012000283)	4	25/03/1997		En service	5	03/01/2012		En service
	CAP - VIOULOU (012000334)	4	12/08/1996		En service	70	16/10/2024		En service
	CAP - SOURCE DE MALEVIELLE 1 (012000389)	4	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	TTP - STATION DU MOULIN DE GALAT (012000768)	4	12/08/1996		Secours	100	03/01/2012		Secours
	CAP - SOURCE DE MALEVIELLE 3 (012001028)	4	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - BAGE (012000057)	5	03/12/1996		Secours	30	16/10/2024		Secours
	CAP - VIOULOU (012000334)	5	12/08/1996		Secours	70	16/10/2024		Secours
RODEZ SUD - (012000565)	TTP - STATION DE LA BOISSONNADE (012000796)	1	10/09/1998		En service	100	03/01/2012		En service
	CAP - BAGE (012000057)	2	11/04/2025		Secours	0	11/04/2025		Secours
	UDI - SEGALA - AVAL DIRECT GALAT (012000747)	2	10/09/1998		Secours	0	01/01/2019		Secours
	CAP - POMPAGE DU SARRET (012001027)	2	25/03/1997		En service	20	01/01/2019		En service
	MCA - CAPTAGES DU LEVEZOU (012001029)	2	25/03/1997		En service	80	01/01/2018		En service
	CAP - LE CLAUX (012000076)	3	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE FAJOLLE (012000077)	3	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE BOULDOUYRE (012000078)	3	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE POULZINIERES (012000079)	3	25/03/1997		En service	5	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE FONDURE (012000080)	3	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE VOLTACH (012000081)	3	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE MALEVIELLE 2 (012000082)	3	25/03/1997		En service	5	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DES BOIS (012000084)	3	25/03/1997		En service	5	03/01/2012		En service
	CAP - FORAGE DE MAURIAC (012000282)	3	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE MAURIAC (012000283)	3	25/03/1997		En service	5	03/01/2012		En service
	CAP - SOURCE DE MALEVIELLE 1 (012000389)	3	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	TTP - STATION DU MOULIN DE GALAT (012000768)	3	12/08/1996		Secours	100	03/01/2012		Secours
	CAP - SOURCE DE MALEVIELLE 3 (012001028)	3	25/03/1997		En service	10	03/01/2012		En service
	CAP - BAGE (012000057)	4	03/12/1996		Secours	30	16/10/2024		Secours
	CAP - VIOULOU (012000334)	4	12/08/1996		Secours	70	16/10/2024		Secours